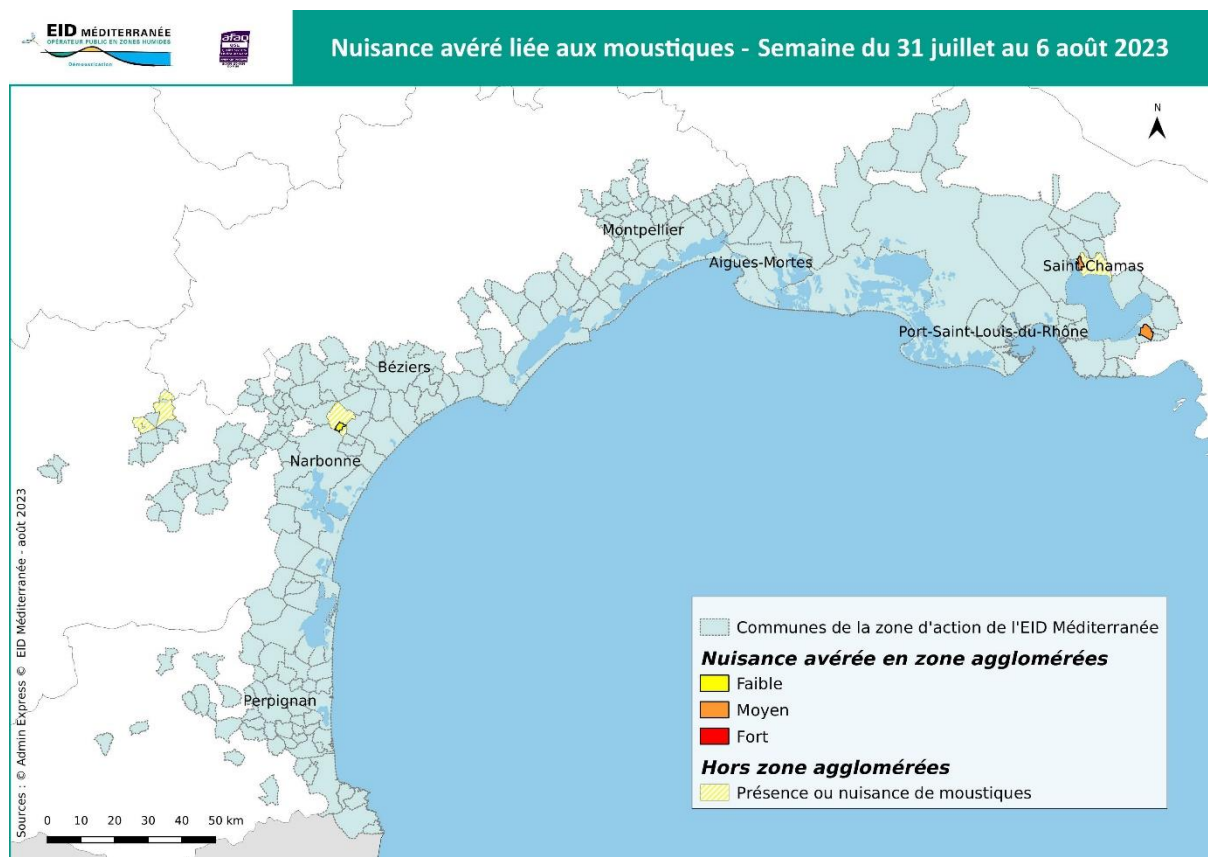


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 31 juillet au 6 août 2023



Au cours de la semaine du 31 juillet 2023 :

Le niveau des populations d'*Aedes caspius* reste faible à nul autour des zones humides naturelles. Ce sont surtout quelques secteurs irrigués qui requièrent le plus d'interventions et occasionnent par effet de cumul, des ressentis de nuisance (*Aedes caspius*).

Plus de 350 hectares ont été traités toutes zones humides confondues.

Plus de 12100 ha traités depuis le début de l'année (18670 ha en moyenne 2018-2022), ce qui fait de 2023 une année basse du point de vue quantitatif.

En ville, plus de 45050 gîtes à *Culex pipiens* ont été traités sur le domaine public, dans la moyenne haute des 5 dernières années.

A compter du 7 août 2023 :

Quelques risques de nuisance très localisées et ponctuelles liées aux moustiques ruraux à prévoir dès la tombée du vent autour de certaines zones intensément irriguées.

La vigilance de chacun reste de rigueur vis-à-vis du moustique tigre.

Situation par département :

Bouches-du-Rhône : A l'embouchure du Grand Rhône, 20 ha de zones humides ont été traités par engins terrestres sur des irrigations (bois François, mas de Cameroun, marais de Beauchamp). Pas de nuisance généralisée à prévoir en cette semaine en zones urbanisées. Le moustique-tigre reste quant à lui bien présent.

Gard : Pas de nuisance avérée liée aux *Aedes caspius*, en zones urbanisées observée sur le littoral. Pas de prévision de mises en eau naturelles à venir. Plus au Nord, des mises en eau sont suivies comme au Cailar, à Saint-Gilles. Autour de Bellegarde, plusieurs mises en eau ces jours-ci, avec une densité larvaire très importante. Dans la plaine de Beaucaire, pas de nouvelles mises en eau. Les larves apparues après ces mises en eau artificielles seront traitées.

Hérault : Présence d'*Aedes Caspius* dans le secteur d'irrigation de Vendres, hors agglomération. Un risque de nuisance est à prévoir à la tombée du vent. Le fort vent du Nord de la semaine passée a asséché les zones impactées par la pluie de fin de semaine dernière.

Aude : La situation actuelle se caractérise par quelques pics de nuisance observés au niveau des secteurs intensément irrigués : en effet on note une nuisance à Coursan, au village et dans certains lotissements. La submersion inhabituelle de parcelles situées contre les premières habitations et impénétrables a généré un surplus d'émergences de moustiques adultes qui pourront gêner ces prochains jours dès la tombée du vent. Le moustique tigre est également bien présent et accentue le ressenti de la nuisance.

Sur l'étang de Marseillette, le caractère impraticable pour les moyens terrestres, notamment de certaines vignes ou parties de vignes submergées en cette saison génère un surplus d'émergence malgré un contrôle quotidien.

Pyrénées-Orientales : Suite aux dernières précipitations, des traitements terrestres par engin chenillé ont été réalisés avec une bonne efficacité sur les secteurs des étangs de Canet-en-Roussillon, Salses-le-Château et la zone du Bourdigou à Sainte-Marie-la-Mer. La semaine de Tramontane forte et le temps très sec qui ont suivi ont eu pour effet d'abaisser sensiblement les niveaux d'eau dans les zones humides. La météo estivale prévue sera favorable à un ressenti de nuisance imputable au moustique des marais *Ae. Caspius* sur la commune de Salses-le-Château tôt le matin ou en soirée. Ailleurs en zone urbaine, le moustique tigre est bien actif. Les traitements urbains du réseau pluvial contre les larves de *Culex pipiens* reprennent cette semaine à Perpignan.

